

Votre commune vous informe



Chères Montvillaises, chers Montvillais,

Notre commune, ainsi que toutes les communes de France, est de nouveau sous la contrainte d'un confinement.

Depuis le 17 mars, la COVID19 ne nous aura pas épargnés. Ce lien physique si délicat qui nous unit est une fois de plus fragilisé, à travers les manifestations annulées et les spectacles reportés (je pense au one man show d'Edouard Deloignon, au spectacle des enfants du mois de novembre, à la sortie champignons, ...).

Une fois encore nos commerces sont mis à l'épreuve, nos libertés restreintes, nos réunions familiales limitées. Cette période s'annonce difficile, surtout avant nos fêtes de Noël, mais le service public se poursuit, pour faciliter vos démarches, pour répondre à vos questions.

Nos élus sont plus que jamais à vos côtés pour vous proposer, en lien étroit avec nos agents, des solutions alternatives à ces restrictions.

Cela ne fait que confirmer et consolider mon engagement à vos côtés.

Je vous sais responsables et solidaires, limitez vos déplacements au strict nécessaire, restez attentifs aux autres.

Bien chaleureusement

Anne-Sophie Clabaut,
Maire de Montville

Nouveau confinement

Notre pays est de nouveau confiné pendant plusieurs semaines. *Que cela signifie-t-il pour notre commune ?*

L'objectif du confinement est, en imposant aux habitants de rester à leur domicile, d'endiguer la propagation du virus. Cette mesure de protection est lourde et contraignante, mais il est important de rappeler que la population doit prioritairement respecter cette obligation d'astreinte domiciliaire.

Tous les déplacements doivent être évités, sauf s'ils sont strictement nécessaires : aller travailler, aller à l'école, aller chez le médecin ou encore aller faire des courses de première nécessité.

Si vous avez la nécessité de vous déplacer, nous vous rappelons que le **port du masque et l'attestation de déplacement sont obligatoires**.



Nous sommes tous bien conscients des efforts demandés à chacun dans le cadre de ce nouveau confinement, surtout que nous l'avons déjà vécu au printemps dernier.

Pour vous permettre de rester à votre domicile, la commune s'organise et facilite vos démarches à distance. Ainsi, les services municipaux répondent à vos demandes par téléphone ou par mail. **Retrouvez toutes nos coordonnées sur notre site officiel montville.fr**

Si vous devez déposer des documents en Mairie, les services de La Poste fonctionnent et la boîte à lettres, située au niveau de l'entrée accessible aux personnes à mobilité réduite, est relevée plusieurs fois par jour.

Si vous devez impérativement vous rendre en Mairie pour une démarche ou un dossier administratif, les agents et les élus vous reçoivent sur rendez-vous et dans le respect des gestes barrières. *Pensez à vous munir de votre stylo !*

La commune se mobilise avec les acteurs locaux pour prendre soin des plus fragiles. Son action est coordonnée avec celle des Aînés de Montville, de la Banque alimentaire, de l'EHPAD Les Myosotis et du Centre Communal d'Action Sociale.

Beaucoup d'événements qui nous tiennent à cœur ont dû être annulés ou reportés. D'autres peuvent se tenir en s'adaptant, notamment le **marché du samedi matin**.

Retrouvez ci-après l'organisation de la commune pendant la période de reconfinement :

- Ecoles : ouvertes
- Activités périscolaires et cantines : ouvertes
- Accueil de loisirs du mercredi : ouvert
- Parcs et espaces publics : ouverts
- Permanence CLIC : sur rendez-vous en Mairie
- Permanence CAF et PIG : suspendues
- Musée : fermé
- Gymnases : fermés sauf pour les écoles et les activités périscolaires
- Salles municipales : fermées
- Piscine intercommunale : fermée sauf pour les écoles
- Déchetterie intercommunale : ouverte
- Stade : fermé
- La bibliothèque met en place un service de dépôt et de retrait à la demande le mardi de 16h à 17h30, le mercredi de 10h à 12h et le samedi de 10h à 12h. Réservez directement vos livres sur cbpt.rouen.free.fr ou par téléphone au 02 35 33 18 53
- École de danse : enseignement à distance

Pour rester informés sur les mesures spéciales COVID-19, nous vous recommandons de télécharger l'application gratuite « TousAntiCovid » et de consulter régulièrement le site internet de la commune.

La Municipalité vous informe

Les prochains ramassages de déchets verts sont programmés les 9 et 23 novembre. Nous vous remercions de sortir vos déchets la veille au soir et de les attacher ou de les mettre en sacs. Pendant l'hiver, la communauté de communes n'assure plus de collecte des déchets verts, mais elle vous accueille à la déchetterie de Montville, sur présentation d'une carte d'accès délivrée en Mairie. Munissez-vous d'un justificatif de domicile pour récupérer votre carte.

En raison du jour férié du 11 novembre, les prochaines collectes des encombrants organisées par la Municipalité auront lieu exceptionnellement le mardi 10 novembre et le mercredi 9 décembre.

N'oubliez pas de vous inscrire auprès de l'accueil de la Mairie par téléphone au 02.32.93.91.00 ou par mail à l'adresse info@montville.fr

Les bons gestes à adopter

La commune fait partie depuis le 1er janvier 2020 de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine. Cette labellisation vient compléter le Label 4 fleurs, acquis depuis 2001.

Dans le cadre de ses travaux, l'AVPU recommande les bonnes pratiques et rappelle la réglementation en matière de propreté, de qualité de l'environnement et de civisme.

Ainsi, nous attirons l'attention des habitants sur les bons gestes et les bonnes pratiques à partager dans la commune, tels que : jeter les masques usagés dans les corbeilles, balayer le trottoir jusqu'au caniveau, assurer le déneigement devant son immeuble ou encore sortir ses déchets la veille au soir de la collecte.

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

La cérémonie rendant hommage aux Morts pour la France ne pourra pas accueillir de public en raison de la crise COVID-19. Néanmoins, il est important de conserver la mémoire des victimes civiles et militaires qui ont péri lors de la Première Guerre Mondiale.

C'est pourquoi, avec l'aimable autorisation de l'association du « Souvenir Français », nous avons reproduit un extrait de la Lettre n°54 relative à la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

“

« Il y a cent ans, le 11 novembre 1920, le corps du Soldat Inconnu était transféré de Verdun à l'Arc de Triomphe, [à Paris]. Quelques mois plus tard, le 28 janvier 1921, il était inhumé solennellement dans la tombe dans laquelle il repose aujourd'hui.

Depuis un siècle, cette tombe s'impose comme le lieu central de la mémoire patriotique de notre pays. Des millions de Français et de touristes s'y recueillent. Chaque soir une cérémonie y est organisée et à chaque prise de fonction d'un chef d'Etat ou d'un ministre, un recueillement y a lieu.

En un siècle, cette tombe a montré une grande « plasticité » mémorielle. Le combattant inconnu de la Première Guerre mondiale s'est imposé comme celui de toutes les guerres des XXe et XXIe siècles. »

”

La Ville pense à nos Aînés

En remplacement de la traditionnelle Fête des Aînés qui n'a malheureusement pas pu se tenir à l'Espace Jean-Loup Chrétien, la commune a offert aux personnes âgées à partir de 65 ans, un bon d'achat d'une valeur de 14 € à valoir dans les commerces montvillais et un sac à dos.

La distribution s'est tenue du 12 au 16 octobre par les élus et les bénévoles, dans le respect des gestes barrières. La commune les remercie pour leur disponibilité qui a permis le bon déroulement de cette distribution.

Bienvenue à ...

Depuis le 2 septembre 2020, le bar tabac le Carré d'As, situé rue Boissel, a été repris par M. Anthony Fontaine à qui nous souhaitons la bienvenue. Il vous accueille du lundi au mercredi de 7h à 19h30, le jeudi de 7h à 13h, le vendredi de 7h à 19h45 et le samedi de 7h à 19h30.

Nous souhaitons également la bienvenue à M. Anthony Anquetil, qui a repris depuis le 5 octobre dernier le garage situé rue Winston Churchill. Il vous accueille du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h30 et le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Les deux commerçants poursuivent leur activité et sont ouverts pendant le confinement.

La commune, en partenariat avec l'association « J'aime Montville », est à la disposition des commerçants et des artisans pour les aider dans leurs démarches pendant la période de crise covid-19.

Notre prochain rendez-vous

La dernière séance du Conseil municipal de l'année 2020 est prévue le 26 novembre prochain. L'ordre du jour de cette séance sans public sera prochainement mis en ligne sur notre site officiel montville.fr

CONFINEMENT
MERCRI DE
RESTER
À VOTRE DOMICILE